



de Serge SAINT

Découverte des Sculptures

Biographie



Serge Saint a grandi à Asnelles où son père était instituteur. Après des études d'électronique au Lycée Laplace, il rejoint les grandes entreprises caennaises Blaupunkt et RVI, puis, n'y trouvant pas sa place, l'entreprise de récupération de ferraille Breuil.

Passionné de rugby, il participe à la création du Club de Rugby d'Hérouville. A la fin des années 70, traversant une période personnelle difficile, il récupère la ferraille pour son compte et commence alors à s'intéresser de près à la sculpture. Il s'installe sur le terrain de moto-cross de Basly, y vivant dans des conditions rudimentaires dans un mobil-home. C'est là qu'il se voue à son art, sculptant « pour se sauver », dira-t-il.

Il travaille le bois, la pierre de Caen, le béton cellulaire puis la terre glaise et le plâtre. Moore, Rodin et Brancusi l'inspirent. Il veut voir plus grand et se lance dans la sculpture monumentale, utilisant alors le polystyrène, la fibre de verre et la résine polyester.

Il vit difficilement de son art et craint souvent de ne pas pouvoir acheter les matériaux nécessaires, mais jamais il ne cessera sa recherche.

A Thaon, il a su transmettre sa passion aux jeunes auxquels il donnait des cours.

Après son décès, ses sculptures ont été données aux communes qui l'avaient soutenu.

La nécessité d'inventer pour exister m'a conduit vers une passion dévorante pour la forme, l'espace, la lumière.

Serge Saint



Association Route Serge Saint Sculpteur
Site internet : www.routes-serge-saint-sculpteur.net
Créée en 2011 - Siège social : Mairie de Thaon
Tél. : 02 31 80 01 36

Circuit vélo : Côte de Nacre Cyclo - Circuit pedestre : Visorando

Crédit photo : François THEAULT - Nacere Photo Club
Reproduction interdite. Ne pas jeter sur la voie publique. IMPRIMERIE CAEN REPRO 02 31 95 27 44

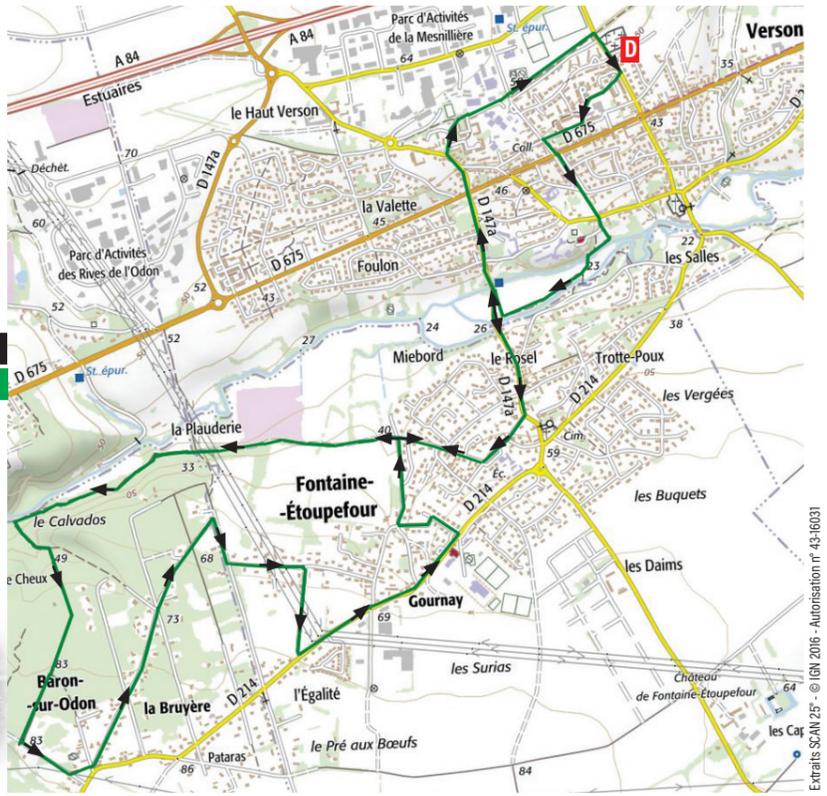
Circuit

Verson Baron-Sur-Odon Fontaine-Etoupefour

12 km - 3h30

Départ parking du nouveau cimetière de Verson

BALISAGE VERT



- Nouveau cimetière de Verson, rue Jeanne d'Arc. **Sculpture dans le parc en haut du cimetière (17-1).**
- Dos au cimetière, aller à droite, à gauche puis emprunter à droite la rue Joal pour rejoindre l'Espace Senghor. **Sculpture installée dans le hall de l'Espace Senghor (17-2) et visible de l'extérieur.**
- Sortir de la place et prendre à droite, puis à gauche.
- Traverser la rue du Général Leclerc pour emprunter l'allée jusqu'au parc de la Mairie et rejoindre l'Odon en traversant le parking sur la gauche.
- Passer le pont et prendre le 1^{er} chemin à droite.
- Sur la route Verson - Fontaine-Etoupefour, aller à gauche sur 300 m et à droite rue du Four, balisage blanc/rouge suivre le GR 221.
- En arrivant à Baron-sur-Odon, à la 1^{ère} maison laisser le GR 221 sur la droite et prendre à gauche, chemin de la Pierrette, jusqu'à la route Fontaine-Etoupefour Baron-sur-Odon. **À gauche, sculpture dans le petit parc (4).**
- Suivre l'allée et emprunter en face le chemin du Pont Chalan,

continuer tout droit jusqu'au bout du chemin de la Rivière. Aller à droite, puis prendre la première rue à gauche.

Monter par le premier chemin à droite pour rejoindre la route Fontaine-Etoupefour - Baron-sur-Odon. Aller à gauche en direction de la Mairie de Fontaine-Etoupefour.

Sculptures à droite dans le parc derrière la Mairie, accès par le parking de la salle Captain Paul Cash à gauche de la Mairie (9-1) (9-2).

• Revenir sur ses pas, après la Mairie traverser la route pour rejoindre la rue Ernest Bompain, à droite rue du Vivier, à droite rue du Moulin et à gauche rue du Four (GR 221). Laisser le GR, prendre à gauche la route de Fontaine-Etoupefour - Verson.

• Continuer vers Verson. **Sculpture dans le parc de la Maison de Retraite sur la droite (17-3).**

Traverser la rue du Général Leclerc aux feux, emprunter la rue Saint Manvieu et prendre la deuxième rue sur la droite allée Jacques Prévert, suivre l'ancienne voie de chemin de fer. A l'angle du cimetière aller à droite pour rejoindre le parking.

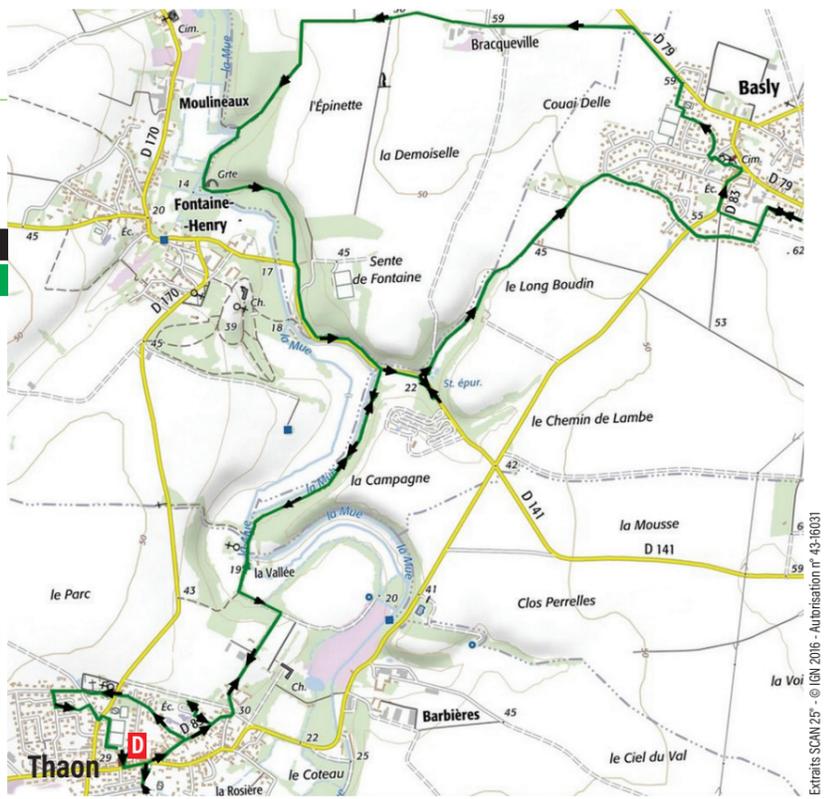
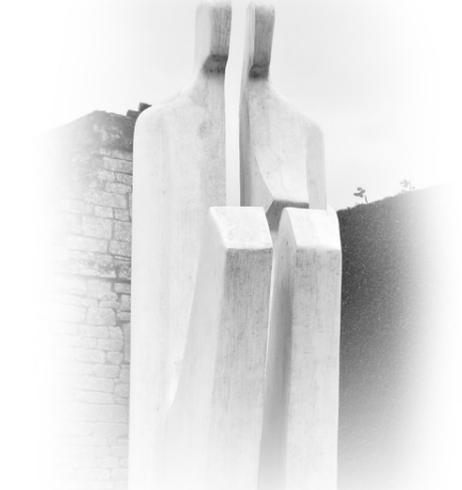
Circuit

Thaon - Basly

12 km - 3h30 Stationner sur le parking à l'arrière de la Mairie.

Départ devant la Mairie de Thaon

BALISAGE VERT



- Dos à l'entrée de la Mairie de Thaon, prendre la rue principale à gauche, puis la première à droite, rue de Bombanville. **Sculpture dans la descente (15-1).**
- Revenir sur ses pas, tourner à droite. A 30 m, sur la place de la Criée, obliquer à gauche, rue de la Forge, jusqu'à l'impasse de la Forge à gauche. **Sculpture sur le parking de l'école (15-2).**
- Ressortir de l'impasse en tournant à gauche. Place de l'Ancien Presbytère, prendre le large chemin à gauche. Arrivé à la vieille église romane du XI^e siècle, continuer tout droit sur 800 m. Au bout du chemin, prendre la route à droite, puis le premier chemin à gauche. **Ce n'est pas très loin de là, au bord du terrain de moto-cross, que Serge Saint s'était posé et avait installé son atelier.**
- Continuer le chemin tout droit jusqu'à Basly. Prendre à droite, rue du Régiment de la Chaudière. Traverser la D 83 pour prendre la rue des Mutrelles jusqu'au N°14. **Sculpture (5-1).**
- Revenir sur ses pas. Après le virage, au premier ralentisseur, prendre le chemin herbeux, à droite. Puis encore à droite. Passé le stop, continuer jusqu'à l'entrée de la Mairie. **Sculpture dans le square derrière la Mairie (5-2).**

• Traverser le square, prendre à gauche, rue de l'Église. Virer 2 fois à droite, rue Emmanuel, puis sentier des Peupliers, longer le stade par la droite.

Au bout de la rue des Sorbiers, tourner à gauche D 79. A la sortie de Basly, prendre le chemin de gauche, longer la ferme, poursuivre tout droit le sentier sur 2 km. A la sortie du bois, prendre la route D 141, à gauche, puis le chemin de droite vers la Vieille Église. Après la Vieille Église, bifurquer sur le chemin de gauche. Au bout du chemin, tourner à droite, rue de la Forge. Encore à droite, rue des Écoles. Au carrefour de l'église, continuer tout droit, rue du Château d'eau, traverser le carrefour.

Sculptures au n° 4 dans un jardin privé (15-3) (15-4).

• Prendre en face, rue Saint Martin. Après les 2 maisons de gauche, obliquer sur un minuscule chemin herbu, à gauche. Au gros caillou, continuer tout droit le chemin goudronné jusqu'à la Salle d'exposition Michel Frérot.

Sculpture (15-5).

• Tourner à droite, rue du Val Amphrye, remonter à gauche, rue du Bigard, pour entrer dans le Stade, puis à droite, le longer pour redescendre vers le parking.

DÉCOUVERTE DES SCULPTURES DE SERGE SAINT
Localisation des sculptures monumentales



- 1. Amblie** (Commune de Pont-sur-Seulles) :
Parc de la salle polyvalente, rue des Moulins
- 2. Anisy** : Espace vert à droite de la Mairie
- 3. Asnelles** :
3-1. : Entrée Est, en venant de Courseulles
3-2. : Allée du Lavoir
3-3. : Square rue de la Poste
3-4. : En face de la Salle des Fêtes
3-5. : Rue Vigor
- 4. Baron-sur-Odon** :
Parc angle chemin de la Pierrette
et route Baron-sur-Odon - Fontaine Etoupefour
- 5. Basly** :
5-1. : 14, rue des Mutrelles
5-2. : Parc derrière la Mairie
- 6. Cheux** : Place du Marché
- 7. Creully** (Commune de Creully-sur-Seulles) : Derrière la Mairie
- 8. Douvres-la-Délivrande** :
Rond point du Centre Nautique
- 9. Fontaine-Etoupefour** :
9-1. / 9-2. : Parc de la Mairie
- 10. Le Fresne-Camilly** : Verger face à la Mairie,
rue de l'Église
- 11. Langrune-sur-Mer** :
- 11-1. : Parc des Chasses
- 11-2. : Jardin de la Bibliothèque Municipale
2, rue Abbé Rolland
- 12. Reviere** :
Square face à la Mairie
- 13. Rucqueville** (Commune de Moulins-en-Bessin) :
Angle rue de Creully et allée du Moulin à Vent
- 14. Saint-Aubin-sur-Mer** :
- 14-1. : Le Vallon Bleu, Avenue Général Koenig
- 14-2. : Devant "Le Cent79", pôle culturel
179, rue Pasteur
- 15. Thaon** :
- 15-1. : Rue de Bombanville
- 15-2. : Parking de l'École
- 15-3. / 15-4. : Jardin privé - 4, rue du Château d'eau
- 15-5. : Espace Michel Frérot
- 16. Tilly-sur-Seulles** :
Devant l'école Jacques Prévert, rue de Juvigny
- 17. Verson** :
- 17-1. : Parc du nouveau cimetière
- 17-2. : Espace Senghor
- 17-3. : Parc de la Maison de Retraite

